

3° par le remplacement, dans le deuxième alinéa, de «2 cycles ovulatoires si aucun ovule n'est obtenu à l'issue du premier» par «un deuxième cycle ovulatoire si lors du premier cycle, le nombre de follicules est insuffisant et que le prélèvement d'ovules n'a pas eu lieu»;

4° par l'ajout, à la fin, de l'alinéa suivant :

«Les services visés au paragraphe *h* du premier alinéa sont considérés assurés uniquement si les embryons ont été créés en utilisant le matériel reproductif d'un membre du projet de procréation assistée qui présente un risque élevé de concevoir un enfant atteint d'une maladie héréditaire monogénique ou d'un remaniement chromosomique hérité desquels découle une maladie ou une anomalie grave, invalidante ou mortelle, se déclarant à l'enfance ou à l'âge adulte, et pour laquelle il n'y a pas de traitement permettant d'en neutraliser le caractère grave, invalidant ou mortel. Ils ne sont pas considérés comme des services assurés s'ils visent :

a) à dépister des embryons porteurs de maladies ou d'anomalies récessives lorsqu'un seul parent est porteur de la maladie ou de l'anomalie;

b) à dépister un embryon possédant des gènes de susceptibilité aux maladies multifactorielles;

c) à sélectionner un embryon afin d'en faire un donneur de tissus ou de cellules souches seulement;

d) à sélectionner le sexe d'un enfant sauf dans le cas d'une maladie ou d'une anomalie liée au chromosome X;

e) à produire volontairement un enfant atteint d'incapacités ou de handicaps. ».

6. Ce règlement est modifié par l'insertion, après l'article 34.9, du suivant :

«**34.9.1.** Les services de procréation assistée requis à des fins de stimulation ovarienne par agent injectable hors insémination artificielle ou FIV sont considérés comme des services assurés. ».

7. L'article 34.10 de ce règlement est modifié par le remplacement de «34.9» par «34.9.1».

8. Le présent règlement entre en vigueur le 6 mars 2024.

82468

A.M., 2024

Arrêté numéro 5165 du ministre de la Justice en date du 31 janvier 2024

Code de procédure civile
(chapitre C-25.01)

CONCERNANT le règlement intitulé *Projet pilote modifiant certaines règles du Code de procédure civile ou en édictant de nouvelles afin de faciliter les actions ou demandes interprovinciales ou internationales d'ordonnances alimentaires en vertu de la Loi sur le divorce*

LE MINISTRE DE LA JUSTICE,

VU l'article 28 du Code de procédure civile (chapitre C-25.01) qui permet au ministre de la Justice, de modifier une règle de procédure ou d'en adopter une nouvelle afin de procéder à un projet pilote pour une période maximale de trois ans, après avoir pris en considération les effets du projet sur les droits des personnes, avoir obtenu l'accord du juge en chef du Québec ou du juge en chef de la Cour supérieure ou de la Cour du Québec, selon leur compétence, et avoir pris l'avis du Barreau du Québec et, le cas échéant, de la Chambre des notaires du Québec ou de la Chambre des huissiers de justice du Québec.

VU la publication d'un projet de règlement relatif au *Projet pilote modifiant certaines règles du Code de procédure civile ou en édictant de nouvelles afin de faciliter les actions ou demandes interprovinciales ou internationales d'ordonnances alimentaires en vertu de la Loi sur le divorce* à la Partie 2 de la *Gazette officielle du Québec* du 15 novembre 2023, conformément aux articles 10 et 11 de la Loi sur les règlements (chapitre R-18.1), avec avis qu'il pourrait être édicté par le ministre de la Justice à l'expiration d'un délai de 45 jours à compter de cette publication;

VU l'expiration du délai de 45 jours;

VU l'accord du juge en chef de la Cour supérieure;

CONSIDÉRANT l'avis du Barreau du Québec;

CONSIDÉRANT les effets positifs du projet pilote sur les droits des personnes;

CONSIDÉRANT les commentaires reçus lors de la consultation;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'édicter ce règlement;

ARRÊTE CE QUI SUIT :

QUE le règlement intitulé *Projet pilote modifiant certaines règles du Code de procédure civile ou en édictant de nouvelles afin de faciliter les actions ou demandes interprovinciales ou internationales d'ordonnances alimentaires en vertu de la Loi sur le divorce*, annexé au présent arrêté, soit édicté.

Québec, le 31 janvier 2024

Le ministre de la Justice,
SIMON JOLIN-BARRETTE

**Projet pilote modifiant certaines règles
du Code de procédure civile ou en
édicteant de nouvelles afin de faciliter les
actions ou demandes interprovinciales
ou internationales d'ordonnances
alimentaires en vertu de la
Loi sur le divorce**

Code de procédure civile
(chapitre C-25.01, article 28)

CHAPITRE I
DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Le présent règlement s'applique à toute action ou demande interprovinciale ou internationale en obtention, modification, annulation ou suspension d'une ordonnance relativement à des aliments faite en vertu des articles 18 à 19.1 de la Loi sur le divorce (L.R.C. 1985, ch. 3 (2^e suppl.)). Il s'applique également à toute procédure liée à une telle action ou demande.

Toute telle action ou demande intentée au Québec et toute procédure liée à celle-ci sont réputées être des matières familiales au sens du Code de procédure civile (chapitre C-25.01).

2. Le présent règlement s'applique dans tous les districts judiciaires.

3. Une règle prévue au présent règlement prime sur toute disposition incompatible du Code de procédure civile.

Les dispositions suivantes de ce Code ne s'appliquent pas à une action ni à une demande visées à l'article 1 et présentées au Québec :

- 1^o le troisième alinéa de l'article 1;
- 2^o les articles 17 et 20;

- 3^o les articles 99 à 104;
- 4^o l'article 107;
- 5^o les articles 145 à 152;
- 6^o les articles 161 à 165;
- 7^o le troisième alinéa de l'article 170;
- 8^o les articles 171 à 183;
- 9^o les articles 206 à 208;
- 10^o l'article 210;
- 11^o les articles 212 à 230;
- 12^o les articles 246 à 320;
- 13^o l'article 336;
- 14^o les articles 339 à 344;
- 15^o les articles 391 à 408;
- 16^o l'article 410;
- 17^o le deuxième alinéa de l'article 411;
- 18^o les articles 412 à 443;
- 19^o les articles 445, 448 et 449;
- 20^o les articles 451 à 456.1;
- 21^o les articles 458 à 488;
- 22^o les articles 490 et 492;
- 23^o les articles 494 à 655;
- 24^o les articles 778 à 836;
- 25^o l'annexe I.

De même, l'article 26.1 du Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale (chapitre C-25.01, r. 0.2.4) ne s'applique pas à une action ni à une demande visées à l'article 1 et présentées au Québec.

4. Aux fins de l'article 45 du Code de procédure civile, si le défendeur québécois n'a pas de domicile au Québec mais qu'il y a sa résidence habituelle au sens de la Loi sur le divorce, cette résidence est réputée être son domicile pour l'application de cet article.

5. Lorsqu'en vertu de la Loi sur le divorce une preuve ou des prétentions peuvent être exposées par affidavit, l'article 105 du Code de procédure civile s'applique à cet affidavit sous réserve que l'interrogatoire de la personne qui a prêté serment peut se faire par écrit ou par tout moyen technologique.

6. Une pension alimentaire exigible d'un parent pour son enfant qui est en lien avec toute demande ou action visée à l'article 1 est fixée conformément aux Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants.

CHAPITRE II PROCÉDURE DE DEMANDE

7. La demande d'ordonnance relativement à des aliments faite en vertu du paragraphe 18.1 (1) a) de la Loi sur le divorce, par un demandeur québécois est présentée au moyen du formulaire prescrit par l'autorité désignée de la province ou du territoire canadien où le défendeur réside. Cette demande est transmise au ministre de la Justice qui l'achemine à l'autorité désignée de la province ou du territoire canadien concerné.

La demande d'ordonnance relativement à des aliments faite en vertu de ce paragraphe par un demandeur qui réside dans une autre province ou dans un territoire canadien est présentée au moyen du formulaire joint en annexe et des documents qui doivent être produits avec celui-ci.

8. La réponse du défendeur québécois liée à une demande d'ordonnance relativement aux aliments en vertu du paragraphe 18.1 (1) a) de la Loi sur le divorce est présentée au moyen du formulaire joint en annexe et des documents qui doivent être produits avec celui-ci. Dans les 30 jours de la signification de la demande, cette réponse est déposée au greffe de la Cour supérieure et une copie est transmise au ministre de la Justice.

Faute pour ce défendeur de produire une réponse dans le délai imparti, l'ordonnance est rendue par défaut.

9. Une demande d'ordonnance relativement à des aliments faite en vertu du paragraphe 19 (1) a) de la Loi sur le divorce, par un demandeur qui réside dans un État désigné au sens de l'article 18 de cette loi est présentée au moyen du formulaire joint en annexe et des documents qui doivent être produits avec celui-ci.

La réponse du défendeur québécois est présentée au moyen du formulaire joint en annexe et des documents qui doivent être produits avec celui-ci. Dans les 30 jours de la signification de la demande, la réponse est déposée au greffe de la Cour supérieure et une copie est transmise au ministre de la Justice.

Faute pour ce défendeur de produire une réponse dans le délai imparti, l'ordonnance est rendue par défaut.

10. Sur réception d'une demande en vertu de l'article 7 ou 9, le greffier de la Cour supérieure inscrit celle-ci sur les registres de la Cour et, le cas échéant, il ouvre le dossier et lui attribue un numéro d'identification.

11. Si, en vertu du paragraphe 18.1 (13) de la Loi sur le divorce, la Cour supérieure du Québec doit obtenir des éléments de preuve supplémentaires d'un demandeur qui réside dans une autre province ou dans un territoire canadien, elle demande au ministre de la Justice de communiquer avec l'autorité désignée de la province ou du territoire où réside le demandeur.

De même, si le tribunal d'une autre province ou d'un territoire canadien doit obtenir des éléments de preuve supplémentaires d'un demandeur québécois, l'autorité désignée de l'autre province ou du territoire demande au ministre de la Justice de communiquer avec ce demandeur.

12. Si, en vertu du paragraphe 19 (11) de la Loi sur le divorce, la Cour supérieure doit obtenir des éléments de preuve supplémentaires d'un demandeur qui réside dans un État désigné au sens de l'article 18 de cette loi, elle demande au ministre de la Justice de communiquer avec le demandeur ou avec l'autorité responsable de l'État désigné.

13. Le greffier de la Cour supérieure fait signifier au défendeur québécois, conformément aux articles 116 à 120 du Code de procédure civile, toute demande d'ordonnance relativement à des aliments qui le concerne et qui est faite par un demandeur qui réside dans une autre province ou dans un territoire canadien ou par un demandeur qui réside dans un État désigné au sens de l'article 18 de la Loi sur le divorce.

Cette demande est accompagnée des documents qu'elle contient et d'un avis qui détaille la manière dont ce défendeur doit donner suite à celle-ci et qui énonce son obligation, le cas échéant, de fournir des documents ou des renseignements.

CHAPITRE III DÉROULEMENT DE L'INSTANCE

14. Toutes les dispositions du Code de procédure civile qui s'appliquent aux demandes d'ordonnance relativement à des aliments visées à l'article 18.1 ou 19 de la Loi sur le divorce sont adaptées pour que toute référence au protocole de l'instance visé aux articles 148 à 152 y soit retirée.

15. Lorsque, à l'égard d'une demande d'ordonnance relativement à des aliments visée à l'article 18.1 ou 19 de la Loi sur le divorce présentée par un demandeur qui réside dans une autre province ou dans un territoire canadien ou dans un État désigné au sens de l'article 18 de cette loi, la Cour supérieure tient une conférence de gestion en vertu des articles 153 à 156 du Code de procédure civile, le greffier y convoque le ministre de la Justice.

Les articles 153 à 156 s'appliquent en tenant compte de la participation du ministre.

16. Lorsque le greffier inscrit le dossier pour instruction et jugement, il notifie au défendeur québécois et à son avocat, le cas échéant, de même qu'au ministre de la Justice un avis les informant de la date fixée pour l'instruction, à moins que la date n'ait été fixée par la Cour supérieure en vertu de l'article 154 du Code de procédure civile. La mention de cette notification au registre de la Cour fait présumer sa réception.

Le fait pour une partie de ne pas avoir reçu l'avis ne justifie pas la remise de l'instruction dès lors que son avocat l'a reçu.

Faute par le défendeur québécois de se présenter à l'instruction, l'ordonnance est rendue par défaut.

CHAPITRE IV DÉSISTEMENT

17. Le désistement d'un demandeur qui réside dans une autre province ou dans un territoire canadien ou dans un État désigné au sens de l'article 18 de la Loi sur le divorce se fait au moyen du formulaire joint en annexe et des documents qui doivent être produits avec celui-ci.

Le désistement met fin à l'instance dès que le ministre de la Justice dépose le formulaire au greffe de la Cour supérieure. Le désistement est notifié aux autres parties par le greffier.

Le désistement remet les choses en état.

CHAPITRE V ORDONNANCE

18. L'ordonnance de la Cour supérieure en vertu de l'article 18.1 ou 19 de la Loi sur le divorce ne porte que sur des aliments.

19. Une décision visée à l'article 19.1 ou une ordonnance visée à l'article 20 de la Loi sur le divorce est exécutoire dès son dépôt au greffe de la Cour supérieure. Le greffier transmet l'ordonnance à toute partie québécoise et au ministre de la Justice.

Le dépôt en vertu du premier alinéa constitue l'enregistrement prescrit à l'article 19.1 ou 20 de la Loi sur le divorce.

L'exécution d'une décision ou d'une ordonnance visée au premier alinéa se fait par l'Agence du revenu du Québec en vertu de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires (chapitre P-2.2).

CHAPITRE VI DISPOSITION FINALE

20. Le présent règlement entre en vigueur le quinzième jour qui suit la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec* et cesse d'avoir effet le (*inscrire ici la date qui suit de deux ans celle de l'entrée en vigueur du présent règlement*).

Annexe I
(deuxième alinéa de l'article 7 et premier alinéa de l'article 9)



DEMANDE D'OBTENTION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE
(articles 18.1 et 19 de la Loi sur le divorce)

Réservé à l'administration du ministère de la Justice

Numéro de référence du dossier de l'Autorité désignée requérante :

PARTIE 1– IDENTIFICATION DE LA PARTIE DEMANDERESSE				
Noms		Prénoms		Date de naissance AAAA / MM / JJ
Téléphone de résidence () -	Cellulaire () -	Téléphone au bureau () -		Poste :
Courriel		Langue de correspondance <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais		
Adresse de résidence (No civique, rue, n ^o d'appartement, ville, province, État, pays)				Code postal/code ZIP
Adresse postale si différente (N ^o civique, rue, n ^o d'appartement, ville, province, État, pays)				Code postal/code ZIP
<input type="checkbox"/> Je demande que mes informations personnelles ne soient pas divulguées aux autres parties en raison de violence conjugale ou familiale				

PARTIE 2– IDENTIFICATION DE LA PARTIE DÉFENDERESSE			
Noms		Prénoms	Date de naissance AAAA / MM / JJ

SECTION 2.1– INFORMATIONS (SI ELLES SONT CONNUES) CONCERNANT LA PARTIE DÉFENDERESSE				
Téléphone de résidence () -	Cellulaire () -	Téléphone au bureau () -		Poste :
Courriel			N ^o d'assurance sociale	
Adresse de résidence au Québec (No civique, rue, no d'appartement, ville)				Code postal

PARTIE 3 – IDENTIFICATION DES PARTIES MISES EN CAUSE (ENFANTS MAJEURS)

Veillez identifier, le cas échéant, les parties mises en cause (enfants majeurs) visées par la présente demande et fournir leurs coordonnées si elles sont connues :

Noms		Prénoms		Date de naissance AAAA / MM / JJ
Téléphone de résidence () -	Cellulaire () -	Courriel		
Adresse de résidence (No civique, rue, no d'appartement, ville, province, État, Pays)				Code postal / Code Zip

[Ajouter un enfant majeur \(+\)](#)

PARTIE 4– RENSEIGNEMENTS SUR LE DIVORCE

Date du mariage AAAA / MM / JJ	Date du divorce AAAA / MM / JJ	Province ou territoire canadien où le jugement de divorce a été rendu
<input type="checkbox"/> Une copie du jugement de divorce canadien est jointe à la présente demande		

SECTION 4.1– ORDONNANCES ALIMENTAIRES ANTÉRIEURES À LA PRÉSENTE DEMANDE

<input type="checkbox"/> Judiciaire <input type="checkbox"/> Administrative	Date de la décision AAAA / MM / JJ	N ^o de référence de la décision
--	---------------------------------------	--

[Ajouter une ordonnance alimentaire \(+\)](#)

SECTION 4.2– DOSSIER DE PERCEPTION POUR LES ORDONNANCES ALIMENTAIRES ANTÉRIEURES À LA PRÉSENTE DEMANDE

N ^o de dossier	Province ou territoire canadien / État / Pays
Arrérages	
421- Indiquer le montant total des arrérages : \$ en date du : AAAA / MM / JJ	
422- Indiquer le montant des versements <input type="checkbox"/> mensuels ou <input type="checkbox"/> annuels ordonnés par le tribunal : \$	

SECTION 4.3– ORDONNANCES PARENTALES

Date de la décision AAAA / MM / JJ	N ^o de référence de la décision
---------------------------------------	--

[Ajouter une ordonnance parentale \(+\)](#)

PARTIE 5– NATURE DE LA DEMANDE : IDENTIFICATION DES PERSONNES POUR QUI UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE EST DEMANDÉE

Indiquer, en cochant la ou les cases appropriées, les personnes pour qui vous demandez une ordonnance alimentaire :

- 510- L'ex-époux identifié à la partie 1 : remplir la **partie 6**
- 520- Les enfants mineurs identifiés à la partie 7 et les enfants majeurs identifiés à la partie 3 : remplir la **partie 7**
- 530- Les enfants mineurs identifiés à la partie 7 : remplir la **partie 7**
- 540- Les enfants majeurs identifiés à la partie 3 : remplir la **partie 7**

ATTENTION : Cette demande ne peut pas être faite pour établir ou modifier une ordonnance parentale ou une ordonnance de garde à l'égard des enfants.

PARTIE 6– ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR EX-ÉPOUX

601- Indiquer le montant de la pension alimentaire pour ex-époux réclamé : \$

602- Préciser si ce montant est réclamé mensuellement ou annuellement

603- Inscrire la date à compter de laquelle le versement de la pension alimentaire devrait débiter : AAAA / MM / JJ

PARTIE 7– ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS

Si l'ordonnance alimentaire pour enfants (présente demande) :

710- Concerne des **enfants mineurs et majeurs**, veuillez remplir la **section 7.1** et passez à la partie 8

720- Concerne uniquement des **enfants mineurs**, veuillez remplir la **section 7.2** et passez à la partie 8

730- Concerne uniquement des **enfants majeurs**, veuillez remplir la **section 7.3** et passez à la partie 8

SECTION 7.1– ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS ET MAJEURS

711- Indiquer le montant de la pension alimentaire pour enfants mineurs et majeurs réclamé selon les *Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants* : \$

712- Préciser si ce montant est réclamé mensuellement ou annuellement

713- Indiquer le montant des dépenses spéciales ou extraordinaires pour enfants mineurs et majeurs réclamé (joindre les pièces justificatives – voir la ligne 912 de la partie 9) : \$

714- Inscrire la date à compter de laquelle le paiement de la pension alimentaire et du montant correspondant aux dépenses spéciales ou extraordinaires pour enfants mineurs et majeurs devrait débiter : AAAA / MM / JJ

715- Identifier les enfants mineurs concernés par la présente demande d'obtention d'une ordonnance alimentaire :

Noms	Prénoms	Date de naissance AAAA / MM / JJ

Obligation alimentaire découlant d'une relation de : Filiation En lieu et place d'un parent

[Ajouter un enfant mineur \(+\)](#)

716- Identifier, au moyen de leurs prénoms, les enfants majeurs concernés par la présente demande d'ordonnance alimentaire :

Prénoms :

[Ajouter un enfant majeur \(+\)](#)

SECTION 7.2– ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS

721- Indiquer le montant de la pension alimentaire pour enfants mineurs réclamé selon les *Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants* : \$

722- Préciser si ce montant est réclamé mensuellement ou annuellement

723- Indiquer le montant des dépenses spéciales ou extraordinaires pour enfants mineurs réclamé (joindre les pièces justificatives – voir la ligne 912 de la partie 9) : \$

724- Inscrire la date à compter de laquelle le versement de la pension alimentaire et du montant correspondant aux dépenses spéciales ou extraordinaires pour enfants mineurs devrait débiter : AAAA / MM / JJ

725- Identifier les enfants mineurs concernés par la présente demande d'ordonnance alimentaire :

Noms	Prénoms	Date de naissance AAAA / MM / JJ
------	---------	-------------------------------------

Obligation alimentaire découlant d'une relation de : Filiation En lieu et place d'un parent

[Ajouter un enfant mineur \(+\)](#)

SECTION 7.3– ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MAJEURS

731- Indiquer le montant de la pension alimentaire pour enfants majeurs réclamé selon les *Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants* : \$

732- Préciser si ce montant est réclamé mensuellement ou annuellement

733- Indiquer le montant des dépenses spéciales ou extraordinaires pour enfants majeurs réclamé (joindre les pièces justificatives – voir la ligne 912 de la partie 9) : \$

734- Inscrire la date à compter de laquelle le versement de la pension alimentaire et du montant correspondant aux dépenses spéciales ou extraordinaires pour enfants majeurs devrait débiter : AAAA / MM / JJ

735- Identifier, au moyen de leurs prénoms, les enfants majeurs concernés par la présente demande d'ordonnance alimentaire :

Prénoms :

[Ajouter un enfant majeur \(+\)](#)

PARTIE 8– MINISTÈRE OU ORGANISME GOUVERNEMENTAL

Un ministère ou un organisme gouvernemental pourrait requérir d'être informé de la présente demande ou y prendre part (si les règles de droit applicables le permettent). Veuillez cocher la ou les cases appropriées.

- 801- Je reçois de l'aide au revenu ou de l'aide sociale ou j'en ai déjà reçu.
- 802- La partie défenderesse reçoit de l'aide au revenu ou de l'aide sociale, en reçoit peut-être ou en a déjà reçu.

PARTIE 9— DOCUMENTS ANNEXÉS AFIN DE COMPLÉTER LA DEMANDE

<input type="checkbox"/> 901- Jugement de divorce canadien	<input type="checkbox"/> 910- Formulaire III (article 22 du Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale)
<input type="checkbox"/> 902- Jugement en séparation de corps	<input type="checkbox"/> 911- Documents requis par l'article 21 des Lignes directrices fédérales concernant les revenus
<input type="checkbox"/> 903- Ordonnances alimentaires (toutes les décisions antérieures)	<input type="checkbox"/> 912- Explications et pièces justificatives relatives aux dépenses spéciales ou extraordinaires
<input type="checkbox"/> 904- États de compte ou relevés des arrérages	<input type="checkbox"/> 913- Avis concernant d'autres ordonnances ou instances (article 16 du Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale)
<input type="checkbox"/> 905- Ordonnances parentales	<input type="checkbox"/> 914- Autres preuves pertinentes (préciser) :
<input type="checkbox"/> 906- Acte ou certificat de naissance	
<input type="checkbox"/> 907- Certificat ou jugement d'adoption	
<input type="checkbox"/> 908- Preuve d'inscription à une institution d'enseignement secondaire ou postsecondaire	
<input type="checkbox"/> 909- Déclaration requise en vertu de l'article 444 du Code de procédure civile du Québec	

PARTIE 10— INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cocher la case pour ajouter une page supplémentaire

PARTIE 11— DÉCLARATION DE LA PARTIE DEMANDERESSE

Je déclare que les renseignements ci-dessus sont exacts et complets et je signe :

Ville	Date AAAA / MM / JJ	Signature
-------	------------------------	-----------


**DEMANDE DE MODIFICATION, D'ANNULATION OU DE SUSPENSION
D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE** (articles 18.1 et 19 de la Loi sur le divorce)

Réservé à l'administration du ministère de la Justice

Numéro de référence du dossier de l'Autorité désignée requérante :

PARTIE 1– IDENTIFICATION DE LA PARTIE DEMANDERESSE				
Noms		Prénoms		Date de naissance AAAA / MM / JJ
Téléphone de résidence () -	Cellulaire () -	Téléphone au bureau () - Poste :		
Courriel		Langue de correspondance <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais		
Adresse de résidence (N ^o civique, rue, n ^o d'appartement, ville, province, État, pays)			Code postal/code ZIP	
Adresse postale si différente (N ^o civique, rue, n ^o d'appartement, ville, province, État, pays)			Code postal/code ZIP	
<input type="checkbox"/> Je demande que mes informations personnelles ne soient pas divulguées aux autres parties en raison de violence conjugale ou familiale.				

PARTIE 2– IDENTIFICATION DE LA PARTIE DÉFENDERESSE				
Noms		Prénoms		Date de naissance AAAA / MM / JJ

SECTION 2.1– INFORMATIONS (SI ELLES SONT CONNUES) CONCERNANT LA PARTIE DÉFENDERESSE				
Téléphone de résidence () -	Cellulaire () -	Téléphone au bureau () - Poste :		
Courriel		N ^o d'assurance sociale		
Adresse de résidence au Québec (N ^o civique, rue, n ^o d'appartement, ville)			Code postal	

PARTIE 3 – IDENTIFICATION DES PARTIES MISES EN CAUSE (ENFANTS MAJEURS)

Veillez identifier, le cas échéant, les parties mises en cause (enfants majeurs) visées par la présente demande et fournir leurs coordonnées si elles sont connues :

Noms		Prénoms	Date de naissance AAAA / MM / JJ
Téléphone de résidence () -	Cellulaire () -	Courriel	
Adresse de résidence (No civique, rue, no d'appartement, ville, province, État, Pays)			Code postal / Code Zip

[Ajouter un enfant majeur \(+\)](#)

PARTIE 4– RENSEIGNEMENTS SUR LE DIVORCE

Date du mariage AAAA / MM / JJ	Date du divorce AAAA / MM / JJ	Province ou territoire où le jugement de divorce a été rendu
Indiquez votre situation relativement à l'ordonnance alimentaire en cause :		
<input type="checkbox"/> 401- Je suis un ex-époux qui reçoit une pension alimentaire pour lui ou elle-même <input type="checkbox"/> 402- Je suis un ex-époux qui reçoit une pension alimentaire pour mes enfants <input type="checkbox"/> 403- Je suis un ex-époux qui verse une pension alimentaire pour mon ex-époux ou pour mes enfants		
<input type="checkbox"/> Une copie du jugement de divorce canadien est jointe à la présente demande		

SECTION 4.1– ORDONNANCES ALIMENTAIRES RENDUES DANS LE CADRE D'UNE PROCÉDURE EN DIVORCE

<input type="checkbox"/> Judiciaire <input type="checkbox"/> Administrative	Date de la décision AAAA / MM / JJ	N° de référence de la décision
--	---------------------------------------	--------------------------------

[Ajouter une ordonnance alimentaire \(+\)](#)

SECTION 4.2– DOSSIER DE PERCEPTION POUR LES ORDONNANCES ALIMENTAIRES RENDUES DANS LE CADRE D'UNE PROCÉDURE EN DIVORCE

N° de dossier	Province ou territoire canadien / État / Pays
Arrérages	
421- Indiquer le montant total des arrérages : \$ en date du : AAAA / MM / JJ	
422- Indiquer le montant des versements <input type="checkbox"/> mensuels ou <input type="checkbox"/> annuels ordonnés par le tribunal : \$	

SECTION 4.3– ORDONNANCES PARENTALES

Date de la décision AAAA / MM / JJ	N° de référence de la décision
---------------------------------------	--------------------------------

[Ajouter une ordonnance parentale \(+\)](#)

PARTIE 5— CHANGEMENTS SURVENUS DEPUIS QU'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE A ÉTÉ RENDUE OU MODIFIÉE

Veillez indiquer, en cochant la ou les cases appropriées, les changements survenus depuis qu'une ordonnance alimentaire a été rendue ou modifiée et qui justifient la présente DEMANDE selon les personnes concernées (sections 5.1 et 5.2) :

SECTION 5.1— CHANGEMENTS SURVENUS POUR LES ENFANTS

- 511- Changement de situation des enfants mineurs qui reçoivent une pension alimentaire
Préciser :
- 512- Changement de situation des enfants majeurs qui reçoivent une pension alimentaire
Préciser :
- 513- Changement concernant les accords portant sur la prise en charge de l'enfant
(exemple : accord portant sur le temps parental)
Préciser :
- 514- Autre. Préciser :

SECTION 5.2- CHANGEMENTS SURVENUS POUR LES EX-ÉPOUX

- 521- Modification des revenus de l'ex-époux qui verse une pension alimentaire
- 522- Modification des revenus de l'ex-époux qui reçoit une pension alimentaire
- 523- Changement de situation de l'ex-époux qui reçoit une pension alimentaire
Préciser :

PARTIE 6— NATURE DE LA DEMANDE

Indiquer, en cochant la ou les cases appropriées, la nature de votre DEMANDE :

- 601- Je demande la **MODIFICATION** d'une ordonnance alimentaire : remplir la **partie 7**
- 602- Je demande l'**ANNULATION** d'une ordonnance alimentaire : remplir la **partie 8**
- 603- Je demande la **SUSPENSION** d'une ordonnance alimentaire : remplir la **partie 9**

PARTIE 7— DEMANDE DE MODIFICATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE

Si vous avez coché la case de la ligne « **601- Je demande la MODIFICATION d'une ordonnance alimentaire** » à la partie 6, indiquer, en cochant la ou les cases appropriées, quelles sont les personnes visées par votre demande de modification :

- 710- Je demande la modification d'une ordonnance alimentaire pour enfants mineurs et majeurs : remplir la **section 7.1**
- 720- Je demande la modification d'une ordonnance alimentaire pour enfants mineurs : remplir la **section 7.2**
- 730- Je demande la modification d'une ordonnance alimentaire pour enfants majeurs : remplir la **section 7.3**
- 740- Je demande la modification d'une ordonnance alimentaire pour ex-époux : remplir la **section 7.4**

SECTION 7.1- MODIFICATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS ET MAJEURS**Pension alimentaire**

- 711- Je demande une diminution de \$ du montant versé à la pension alimentaire pour enfants mineurs et majeurs selon les *Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants* **OU**
- 712- Je demande une augmentation de \$ du montant versé à la pension alimentaire pour enfants mineurs et majeurs selon les *Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants*

SECTION 7.1- MODIFICATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS ET MAJEURS (suite)

713- Cette demande porte le montant total de la pension alimentaire pour enfants mineurs et majeurs à \$ versé mensuellement ou annuellement à compter du : AAAA / MM / JJ

714- Identifier les enfants mineurs visés par cette demande de modification au montant versé à titre de pension alimentaire :

Noms	Prénoms	Date de naissance AAAA / MM / JJ
------	---------	-------------------------------------

Obligation alimentaire découlant d'une relation de : Filiation En lieu et place d'un parent

Ajouter un enfant mineur (+)

715- Identifier, au moyen de leurs prénoms, les enfants majeurs visés par cette demande de modification au montant versé à titre de pension alimentaire:

Prénoms :

Ajouter un enfant majeur (+)

Dépenses spéciales ou extraordinaires

716- Je demande une diminution de \$ du montant versé à titre de dépenses spéciales ou extraordinaires pour enfants mineurs et majeurs **OU**

717- Je demande une augmentation de \$ du montant versé à titre de dépenses spéciales ou extraordinaires pour enfants mineurs et majeurs

718- Cette demande porte le montant total des dépenses spéciales et extraordinaires pour enfants mineurs et majeurs à \$ à compter du : AAAA / MM / JJ

719- Identifier les enfants mineurs visés par cette demande de modification au montant versé à titre de dépenses spéciales ou extraordinaires :

Noms	Prénoms	Date de naissance AAAA / MM / JJ
------	---------	-------------------------------------

Obligation alimentaire découlant d'une relation de : Filiation En lieu et place d'un parent

Ajouter un enfant mineur (+)

719.1- Identifier, au moyen de leurs prénoms, les enfants majeurs visés par cette demande de modification au montant versé à titre de dépenses spéciales ou extraordinaires :

Prénoms :

Ajouter un enfant majeur (+)

SECTION 7.2- MODIFICATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS**Pension alimentaire**

- 721- Je demande une diminution de \$ du montant versé à la pension alimentaire pour enfants mineurs selon les Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants **OU**
- 722- Je demande une augmentation de \$ du montant versé à la pension alimentaire pour enfants mineurs selon les Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants
- 723- Cette demande porte le montant total de la pension alimentaire pour enfants mineurs à \$ versé mensuellement ou annuellement à compter du : AAAA / MM / JJ
- 724- Identifier les enfants mineurs visés par cette demande de modification au montant versé à titre de pension alimentaire :

Noms	Prénoms	Date de naissance AAAA / MM / JJ
------	---------	-------------------------------------

Obligation alimentaire découlant d'une relation de : Filiation En lieu et place d'un parent

Ajouter un enfant mineur (+)

Dépenses spéciales ou extraordinaires

- 725- Je demande une diminution de \$ du montant versé à titre de dépenses spéciales ou extraordinaires pour enfants mineurs **OU**
- 726- Je demande une augmentation de \$ du montant versé à titre de dépenses spéciales ou extraordinaires pour enfants mineurs
- 727- Cette demande porte le montant total des dépenses spéciales et extraordinaires pour enfants mineurs à \$ à compter du : AAAA / MM / JJ
- 728- Identifier les enfants mineurs visés par cette demande de modification au montant versé à titre de dépenses spéciales ou extraordinaires :

Noms	Prénoms	Date de naissance AAAA / MM / JJ
------	---------	-------------------------------------

Obligation alimentaire découlant d'une relation de : Filiation En lieu et place d'un parent

Ajouter un enfant mineur (+)

SECTION 7.3- MODIFICATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MAJEURS**Pension alimentaire**

- 731- Je demande une diminution de \$ du montant versé à la pension alimentaire pour enfants majeurs selon les Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants **OU**
- 732- Je demande une augmentation de \$ du montant versé à la pension alimentaire pour enfants majeurs selon les Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants
- 733- Cette demande porte le montant total de la pension alimentaire pour enfants majeurs à \$ versé mensuellement ou annuellement à compter du : AAAA / MM / JJ
- 734- Identifier, au moyen de leurs prénoms, les enfants majeurs visés par cette demande de modification au montant versé à titre de pension alimentaire :

Prénoms :

Ajouter un enfant majeur (+)

SECTION 7.3- MODIFICATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MAJEURS (suite)**Dépenses spéciales ou extraordinaires**

- 735- Je demande une diminution de \$ du montant versé à titre de dépenses spéciales ou extraordinaires pour enfants majeurs **OU**
- 736- Je demande une augmentation de \$ du montant versé à titre de dépenses spéciales ou extraordinaires pour enfants majeurs

737- Cette demande porte le montant total des dépenses spéciales et extraordinaires pour enfants majeurs à \$ à compter du : AAAA / MM / JJ

738- Identifier, au moyen de leurs prénoms, les enfants majeurs visés par cette demande de modification au montant versé à titre de dépenses spéciales ou extraordinaires :

Prénoms :

Ajouter un enfant majeur (+)

SECTION 7.4- MODIFICATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR EX-ÉPOUX

- 741- Je demande une diminution de \$ du montant versé à la pension alimentaire pour ex-époux **OU**
- 742- Je demande une augmentation de \$ du montant versé à la pension alimentaire pour ex-époux

743- Cette demande porte le montant total de la pension alimentaire pour ex-époux à \$ versé mensuellement ou annuellement à compter du : AAAA / MM / JJ

PARTIE 8- DEMANDE D'ANNULATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE

Si vous avez coché la case de la ligne « 602- Je demande l'ANNULATION d'une ordonnance alimentaire » à la partie 6 de la présente demande, indiquer, en cochant la ou les cases appropriées, quelles ordonnances alimentaires sont concernées par votre demande d'annulation:

- 810- Je demande l'annulation d'une ordonnance alimentaire pour enfants mineurs et majeurs : remplir la **section 8.1**
- 820- Je demande l'annulation d'une ordonnance alimentaire pour enfants mineurs : remplir la **section 8.2**
- 830- Je demande l'annulation d'une ordonnance alimentaire pour enfants majeurs : remplir la **section 8.3**
- 840- Je demande l'annulation d'une ordonnance alimentaire pour ex-époux : remplir la **section 8.4**

SECTION 8.1- ANNULATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS ET MAJEURS

811- Je demande l'annulation d'une ordonnance alimentaire pour enfants mineurs et majeurs à compter du : AAAA / MM / JJ

812- Identifier les enfants mineurs visés par la demande d'annulation :

Noms	Prénoms	Date de naissance AAAA / MM / JJ

Obligation alimentaire découlant d'une relation de de : Filiation En lieu et place d'un parent

Ajouter un enfant mineur (+)

813- Identifier, au moyen de leurs prénoms, les enfants majeurs visés par la demande d'annulation :

Prénoms :

Ajouter un enfant majeur (+)

SECTION 8.2- ANNULATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS

821- Je demande l'annulation d'une ordonnance alimentaire pour enfants mineurs à compter du : AAAA / MM / JJ

822- Identifier les enfants mineurs visés par la demande d'annulation :

Noms	Prénoms	Date de naissance AAAA / MM / JJ
------	---------	-------------------------------------

Obligation alimentaire découlant d'une relation de : Filiation En lieu et place d'un parent

Ajouter un enfant mineur (+)

SECTION 8.3- ANNULATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MAJEURS

831- Je demande l'annulation d'une ordonnance alimentaire pour enfants majeurs à compter du : AAAA / MM / JJ

832- Identifier, au moyen de leurs prénoms, les enfants majeurs visés par la demande d'annulation :

Prénoms :

Ajouter un enfant majeur (+)

SECTION 8.4- ANNULATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR EX-ÉPOUX

841- Je demande l'annulation d'une ordonnance alimentaire pour ex-époux à compter du : AAAA / MM / JJ

PARTIE 9— DEMANDE DE SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE

Si vous avez coché la case de la ligne « **603- Je demande la SUSPENSION d'une ordonnance alimentaire** » à la partie 6 de la présente demande, indiquer, en cochant la ou les cases appropriées, quelles ordonnances alimentaires sont concernées par votre demande de suspension :

- 910- Je demande la suspension d'une ordonnance alimentaire pour enfants mineurs et majeurs : remplir la [section 9.1](#)
- 920- Je demande la suspension d'une ordonnance alimentaire pour enfants mineurs : remplir la [section 9.2](#)
- 930- Je demande la suspension d'une ordonnance alimentaire pour enfants majeurs : remplir la [section 9.3](#)
- 940- Je demande la suspension d'une ordonnance alimentaire pour ex-époux : remplir la [section 9.4](#)

SECTION 9.1- SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS ET MAJEURS

911- Je demande la suspension d'une ordonnance alimentaire pour enfants mineurs et majeurs pour une durée de mois à compter du : AAAA / MM / JJ

912- Identifier les enfants mineurs visés par la demande de suspension:

Noms	Prénoms	Date de naissance AAAA / MM / JJ
------	---------	-------------------------------------

Obligation alimentaire découlant d'une relation de : Filiation En lieu et place d'un parent

Ajouter un enfant mineur (+)

913- Identifier, au moyen de leurs prénoms, les enfants majeurs visés par la demande d'annulation :

Prénoms :

Ajouter un enfant majeur (+)

SECTION 9.2- SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS

921- Je demande la suspension d'une ordonnance alimentaire pour enfants mineurs pour une durée de _____ mois
à compter du : AAAA / MM / JJ

922- Identifier les enfants mineurs visés par la demande de suspension:

Noms	Prénoms	Date de naissance AAAA / MM / JJ

Obligation alimentaire découlant d'une relation de : Filiation En lieu et place d'un parent

Ajouter un enfant mineur (+)

SECTION 9.3- SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MAJEURS

931- Je demande la suspension d'une ordonnance alimentaire pour enfants majeurs pour une durée de _____ mois
à compter du : AAAA / MM / JJ

932- Identifier, au moyen de leurs prénoms, les enfants majeurs visés par la demande de suspension :

Prénoms :

Ajouter un enfant majeur (+)

SECTION 9.4- SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR EX-ÉPOUX

941- Je demande la suspension d'une ordonnance alimentaire pour ex-époux pour une durée de _____ mois
à compter du : AAAA / MM / JJ

PARTIE 10– MINISTÈRE OU ORGANISME GOUVERNEMENTAL

Un ministère ou un organisme gouvernemental pourrait requérir d'être informé de la présente demande ou y prendre part (si les règles de droit applicables le permettent). Veuillez cocher la ou les cases appropriées.

- 1 001- Je reçois de l'aide au revenu ou de l'aide sociale ou j'en ai déjà reçu.
- 1 002- La partie défenderesse reçoit de l'aide au revenu ou de l'aide sociale, en reçoit peut-être ou en a déjà reçu.

PARTIE 11– DOCUMENTS ANNEXÉS AFIN DE COMPLÉTER LA DEMANDE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 1 101- Jugement de divorce canadien | <input type="checkbox"/> 1 110- Formulaire III (article 22 du Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale) |
| <input type="checkbox"/> 1 102- Jugement en séparation de corps | <input type="checkbox"/> 1 111- Documents requis par l'article 21 des Lignes directrices fédérales concernant les revenus |
| <input type="checkbox"/> 1 103- Ordonnances alimentaires (toutes les décisions antérieures) | <input type="checkbox"/> 1 112- Explications et pièces justificatives relatives aux dépenses spéciales ou extraordinaires |
| <input type="checkbox"/> 1 104- États de compte ou relevés des arrérages | <input type="checkbox"/> 1 113- Avis concernant d'autres ordonnances ou instances (article 16 du Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale) |
| <input type="checkbox"/> 1 105- Ordonnances parentales | <input type="checkbox"/> 1 114- Autres preuves pertinentes (préciser) : |
| <input type="checkbox"/> 1 106- Acte ou certificat de naissance | |
| <input type="checkbox"/> 1 107- Certificat ou jugement d'adoption | |
| <input type="checkbox"/> 1 108- Preuve d'inscription à une institution d'enseignement secondaire ou postsecondaire | |
| <input type="checkbox"/> 1 109- Déclaration requise en vertu de l'article 444 du Code de procédure civile du Québec | |

PARTIE 12– INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cocher la case pour ajouter une page supplémentaire

PARTIE 13– DÉCLARATION DE LA PARTIE DEMANDERESSE

Je déclare que les renseignements ci-dessus sont exacts et complets et je signe :

Ville	Date AAAA / MM / JJ	Signature
-------	------------------------	-----------

Annexe II

(deuxième alinéa de l'article 8 et deuxième alinéa de l'article 9)


RÉPONSE DE LA PARTIE DÉFENDERESSE À LA DEMANDE D'OBTENTION, DE MODIFICATION, D'ANNULATION OU DE SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE (articles 18.1 et 19 de la Loi sur le divorce)
Réservé à l'administration du ministère de la Justice

Nom de la partie demanderesse au dossier de la cour

Nom de la partie défenderesse au dossier de la cour

PARTIE 1 – IDENTIFICATION DE LA PARTIE QUI PRODUIT LE FORMULAIRE DE RÉPONSE

La présente réponse est déposée par :

- 1 100- Partie défenderesse (***ne pas remplir la PARTIE 4***)
Indiquer votre situation relativement à l'ordonnance alimentaire en cause :
- 1 101- Je suis le créancier d'une pension alimentaire pour enfants accordée en vertu des *Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants*
- 1 102- Je suis le créancier d'une pension alimentaire pour ex-époux
- 1 103- Je suis le débiteur d'une pension alimentaire pour ex-époux ou pour enfants
- 1 200- Personne, organisme public ou ministère qui possèdent un droit légal de participer à cette réponse (***ne pas remplir la PARTIE 2***)

PARTIE 2 – IDENTIFICATION DE LA PARTIE DÉFENDERESSE

Noms	Prénoms	Date de naissance AAAA / MM / JJ
Cocher la case correspondant à votre lien de parenté avec la partie demanderesse :		
<input type="checkbox"/> 2 001- Je suis l'ex-époux de la partie demanderesse <input type="checkbox"/> 2 002- Je suis un enfant de la partie demanderesse		
Téléphone de résidence () -	Cellulaire () -	Téléphone au bureau () - Poste :
Courriel	Langue de correspondance <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais	
Adresse de résidence (N ^o civique, rue, n ^o d'appartement, ville, province, État, pays)		Code postal/code ZIP
Adresse postale si différente (N ^o civique, rue, n ^o d'appartement, ville, province, État, pays)		Code postal/code ZIP
<input type="checkbox"/> Je demande que mes informations personnelles ne soient pas divulguées aux autres parties en raison de violence conjugale ou familiale		

PARTIE 3 – IDENTIFICATION DE LA PARTIE DEMANDERESSE

Noms	Prénoms	Date de naissance AAAA / MM / JJ
------	---------	-------------------------------------

PARTIE 4 – IDENTIFICATION DE LA PERSONNE, DE L'ORGANISME PUBLIC OU DU MINISTÈRE	
Nom	Lien avec la partie défenderesse
Adresse (N ^o civique, rue, n ^o de bureau, ville, province, État, pays)	Code postal/code ZIP
Courriel	Téléphone () -

PARTIE 5 – IDENTIFICATION DE L'AVOCAT (si représenté par un avocat)	
Nom et prénom de l'avocat	
Nom du cabinet de l'avocat	
Adresse (N ^o civique, rue, n ^o de bureau, ville, province, État, pays)	Code postal/code ZIP
Courriel	Téléphone () -

PARTIE 6 – IDENTIFICATION DE LA NATURE DE LA DEMANDE PRODUITE PAR LA PARTIE DEMANDERESSE	
<p>Cocher la case correspondant à la demande produite par la partie demanderesse et à laquelle vous répondez par le présent formulaire :</p>	
<p><input type="checkbox"/> 6 100- La partie demanderesse a produit une demande d'obtention d'une ordonnance alimentaire (article 18.1 et 19 de la Loi sur le divorce) :</p> <p>6101- Si vous consentez à la demande d'obtention d'une ordonnance alimentaire, vous devez remplir les parties 7 et 10 du présent formulaire</p> <p>6102- Si vous refusez la demande d'obtention d'une ordonnance alimentaire, vous devez remplir la partie 11 du présent formulaire</p>	
<p>OU</p>	
<p><input type="checkbox"/> 6 200- La partie demanderesse a produit une demande de modification, d'annulation ou de suspension d'une ordonnance alimentaire (article 18.1 et 19 de la Loi sur le divorce)</p> <p>Si vous avez coché la case à la ligne 6200, vous devez indiquer, en cochant la ou les cases appropriées, si la demande contient une demande de modification, une demande d'annulation ou une demande de suspension d'une ordonnance alimentaire :</p>	
<p><input type="checkbox"/> 6 210- La demande contient une demande de modification d'une ordonnance alimentaire :</p> <p>6 211- Si vous consentez à la demande de modification d'une ordonnance alimentaire, vous devez remplir les parties 7 et 10 du présent formulaire</p> <p>6 212- Si vous refusez la demande de modification d'une ordonnance alimentaire, vous devez remplir la partie 11 du présent formulaire</p>	

PARTIE 6 – IDENTIFICATION DE LA NATURE DE LA DEMANDE PRODUITE PAR LA PARTIE DEMANDERESSE (suite)

Si vous avez coché la case à la ligne 6200, vous devez indiquer, en cochant la ou les cases appropriées, si la demande contient une demande de modification, une demande d'annulation ou une demande de suspension d'une ordonnance alimentaire :

6 220- La demande contient une demande d'**annulation** d'une ordonnance alimentaire :

6 221- Si vous **consentez** à la demande d'annulation d'une ordonnance alimentaire, vous devez remplir les **parties 8 et 10** du présent formulaire.

6 222- Si vous **refusez** la demande d'annulation d'une ordonnance alimentaire, vous devez remplir la **partie 11** du présent formulaire.

6 230- La demande contient une demande de **suspension** d'une ordonnance alimentaire :

6 231- Si vous **consentez** à la demande de suspension d'une ordonnance alimentaire, vous devez remplir les **parties 9 et 10** du présent formulaire.

6 232- Si vous **refusez** la demande de suspension d'une ordonnance alimentaire, vous devez remplir la **partie 11** du présent formulaire.

PARTIE 7 – CONSENTEMENT À LA DEMANDE D'OBTENTION OU DE MODIFICATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE

Indiquer, en cochant la ou les cases appropriées, les personnes pour qui la partie demanderesse a produit une demande d'obtention d'une ordonnance alimentaire ou une demande de modification d'une ordonnance alimentaire :

7100- Enfants mineurs et majeurs

La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir une ordonnance alimentaire pour **enfants mineurs et majeurs** ou afin de modifier une telle ordonnance : remplir la **section 7.1**

7200- Enfants mineurs

La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir une ordonnance alimentaire pour **enfants mineurs** ou afin de modifier une telle ordonnance : remplir la **section 7.2**

7300- Enfants majeurs

La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir une ordonnance alimentaire pour **enfants majeurs** ou afin de modifier une telle ordonnance : remplir la **section 7.3**

7400- Ex-époux

La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir une ordonnance alimentaire pour **ex-époux** ou afin de modifier une telle ordonnance : remplir la **section 7.4**

*N'oubliez pas de remplir la **partie 10** relative aux documents à joindre en appui à votre réponse.*

SECTION 7.1- CONSENTEMENT À LA DEMANDE D'OBTENTION OU DE MODIFICATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS ET MAJEURS**Pension alimentaire**

- 7101- Je consens au montant de la pension alimentaire pour enfants mineurs et majeurs de la manière suivante :
- 7102- Montant indiqué dans la DEMANDE concernant la pension alimentaire pour enfants mineurs et majeurs
- OU**
- 7103- Autre montant auquel je consens : \$ versé mensuellement ou annuellement

Dépenses spéciales ou extraordinaires

- 7104- Je consens au montant des dépenses spéciales ou extraordinaires pour enfants mineurs et majeurs de la manière suivante :
- 7105- Montant indiqué dans la DEMANDE concernant les dépenses spéciales ou extraordinaires pour enfants mineurs et majeurs
- OU**
- 7106- Autre montant auquel je consens : \$ versé mensuellement ou annuellement

*N'oubliez pas de remplir la **partie 10** relative aux documents à joindre en appui à votre RÉPONSE.*

SECTION 7.2- CONSENTEMENT À LA DEMANDE D'OBTENTION OU DE MODIFICATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS**Pension alimentaire**

- 7201- Je consens au montant de la pension alimentaire pour enfants mineurs de la manière suivante :
- 7202- Montant indiqué dans la DEMANDE concernant la pension alimentaire pour enfants mineurs
- OU**
- 7203- Autre montant auquel je consens : \$ versé mensuellement ou annuellement

Dépenses spéciales ou extraordinaires

- 7204- Je consens au montant des dépenses spéciales ou extraordinaires pour enfants mineurs de la manière suivante :
- 7205- Montant indiqué dans la DEMANDE concernant les dépenses spéciales ou extraordinaires pour enfants mineurs
- OU**
- 7206- Autre montant auquel je consens : \$ versé mensuellement ou annuellement

*N'oubliez pas de remplir la **partie 10** relative aux documents à joindre en appui à votre RÉPONSE.*

SECTION 7.3- CONSENTEMENT À LA DEMANDE D'OBTENTION OU DE MODIFICATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MAJEURS

Pension alimentaire

- 7301- Je consens au montant de la pension alimentaire pour enfants majeurs de la manière suivante :
- 7302- Montant indiqué dans la DEMANDE concernant la pension alimentaire pour enfants majeurs
- OU**
- 7303- Autre montant auquel je consens : \$ versé mensuellement ou annuellement

Dépenses spéciales ou extraordinaires

- 7304- Je consens au montant des dépenses spéciales ou extraordinaires pour enfants majeurs de la manière suivante :
- 7305- Montant indiqué dans la DEMANDE concernant les dépenses spéciales ou extraordinaires pour enfants majeurs
- OU**
- 7306- Autre montant auquel je consens : \$ versé mensuellement ou annuellement

*N'oubliez pas de remplir la **partie 10** relative aux documents à joindre en appui à votre RÉPONSE.*

SECTION 7.4- CONSENTEMENT À LA DEMANDE D'OBTENTION OU DE MODIFICATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR EX-ÉPOUX

- 7401- Je consens à la demande d'obtention ou de modification d'une ordonnance alimentaire pour ex-époux de la manière suivante :
- 7402- Montant indiqué dans la DEMANDE concernant la pension alimentaire pour ex-époux
- OU**
- 7403- Autre montant auquel je consens : \$ versé mensuellement ou annuellement

*N'oubliez pas de remplir la **partie 10** relative aux documents à joindre en appui à votre RÉPONSE.*

PARTIE 8 – CONSENTEMENT À LA DEMANDE D'ANNULATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE

Indiquer, en cochant la ou les cases appropriées, les personnes qui sont visées par la demande d'annulation d'une ordonnance alimentaire produite la partie demanderesse :

- 810- Enfants mineurs et majeurs**
La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir l'annulation d'une ordonnance alimentaire pour **enfants mineurs et majeurs** : remplir la **section 8.1**
- 820- Enfants mineurs**
La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir l'annulation d'une ordonnance alimentaire pour **enfants mineurs** : remplir la **section 8.2**
- 830- Enfants majeurs**
La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir l'annulation d'une ordonnance alimentaire pour **enfants majeurs** : remplir la **section 8.3**
- 840- Ex-époux**
La partie demanderesse a produit une demande afin d'obtenir l'annulation d'une ordonnance alimentaire pour **ex-époux** : remplir la **section 8.4**

*N'oubliez pas de remplir la **partie 10** relative aux documents à joindre en appui à votre réponse.*

SECTION 8.1- CONSENTEMENT À LA DEMANDE D'ANNULATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS ET MAJEURS

- 8101- Je consens à l'annulation d'une ordonnance alimentaire pour enfants mineurs et majeurs de la manière suivante :
- 8102- à compter de la date indiquée dans la demande de la partie demanderesse
- OU**
- 8103- à compter du : AAAA / MM / JJ

N'oubliez pas de remplir la **partie 10** relative aux documents à joindre en appui à votre réponse.

SECTION 8.2- CONSENTEMENT À LA DEMANDE D'ANNULATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS

- 8201- Je consens à l'annulation de l'ordonnance alimentaire pour enfants mineurs de la manière suivante :
- 8202- à compter de la date indiquée dans la demande de la partie demanderesse
- OU**
- 8203- à compter du : AAAA / MM / JJ

N'oubliez pas de remplir la **partie 10** relative aux documents à joindre en appui à votre réponse.

SECTION 8.3- CONSENTEMENT À LA DEMANDE D'ANNULATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MAJEURS

- 8301- Je consens à l'annulation de l'ordonnance alimentaire pour enfants majeurs de la manière suivante :
- 8302- à compter de la date indiquée dans la demande de la partie demanderesse
- OU**
- 8303- à compter du : AAAA / MM / JJ

N'oubliez pas de remplir la **partie 10** relative aux documents à joindre en appui à votre réponse.

SECTION 8.4- CONSENTEMENT À LA DEMANDE D'ANNULATION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR EX-ÉPOUX

- 8401- Je consens à l'annulation de l'ordonnance alimentaire pour ex-époux de la manière suivante :
- 8402- à compter de la date indiquée dans la demande de la partie demanderesse
- OU**
- 8403- à compter du : AAAA / MM / JJ

N'oubliez pas de remplir la **partie 10** relative aux documents à joindre en appui à votre réponse.

PARTIE 9 – CONSENTEMENT À LA DEMANDE DE SUSPENSION D’UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE

Indiquer, en cochant la ou les cases appropriées, les personnes pour qui la partie demanderesse a produit une demande de suspension d’une ordonnance alimentaire :

9100- Enfants mineurs et majeurs

La partie demanderesse a produit une demande afin d’obtenir la suspension d’une ordonnance alimentaire pour **enfants mineurs et majeurs** : remplir la **section 9.1**

9200- Enfants mineurs

La partie demanderesse a produit une demande afin d’obtenir la suspension d’une ordonnance alimentaire pour **enfants mineurs** : remplir la **section 9.2**

9300- Enfants majeurs

La partie demanderesse a produit une demande afin d’obtenir la suspension d’une ordonnance alimentaire pour **enfants majeurs** : remplir la **section 9.3**

9400- Ex-époux

La partie demanderesse a produit une demande afin d’obtenir la suspension d’une ordonnance alimentaire pour **ex-époux** : remplir la **section 9.4**

*N’oubliez pas également de remplir la **partie 10** relative aux documents à joindre en appui à votre réponse.*

SECTION 9.1- CONSENTEMENT À LA DEMANDE DE SUSPENSION D’UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS ET MAJEURS

9101- Je consens à la suspension de l’ordonnance alimentaire pour enfants mineurs et majeurs de la manière suivante :

9102- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse

OU

9103- pour la durée suivante de mois

9104- à compter du : AAAA / MM / JJ

*N’oubliez pas de remplir la **partie 10** relative aux documents à joindre en appui à votre réponse.*

SECTION 9.2- CONSENTEMENT À LA DEMANDE DE SUSPENSION D’UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MINEURS

9201- Je consens à la suspension de l’ordonnance alimentaire pour enfants mineurs de la manière suivante :

9202- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse

OU

9203- pour la durée suivante de mois

9204- à compter du : AAAA / MM / JJ

*N’oubliez pas de remplir la **partie 10** relative aux documents à joindre en appui à votre réponse.*

SECTION 9.3- CONSENTEMENT À LA DEMANDE DE SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR ENFANTS MAJEURS

- 9301- Je consens à la suspension de l'ordonnance alimentaire pour enfants majeurs de la manière suivante :
- 9302- pour la durée et à compter de la date indiquées dans la demande de la partie demanderesse
- OU**
- 9303- pour la durée suivante de mois
- 9304- à compter du : AAAA / MM / JJ

*N'oubliez pas de remplir la **partie 10** relative aux documents à joindre en appui à votre réponse.*

SECTION 9.4- CONSENTEMENT À LA DEMANDE DE SUSPENSION D'UNE ORDONNANCE ALIMENTAIRE POUR EX-ÉPOUX

- 9401- Je consens à l'annulation de la pension alimentaire pour ex-époux de la manière suivante :
- 9402- à compter de la date indiquée dans la demande de la partie demanderesse
- OU**
- 9403- à compter du : AAAA / MM / JJ

*N'oubliez pas de remplir la **partie 10** relative aux documents à joindre en appui à votre réponse.*

PARTIE 10 – DOCUMENTS À JOINDRE À VOTRE CONSENTEMENT

En complément de votre consentement à la DEMANDE, vous devez joindre à votre RÉPONSE les documents indiqués ci-dessous, selon que la DEMANDE de la partie demanderesse concerne une ordonnance alimentaire pour enfants ou pour ex-époux. Si la DEMANDE concerne une ordonnance alimentaire pour ex-époux et pour enfants, vous ne devez soumettre qu'une seule copie de chaque document demandé. Cocher la ou les cases appropriées :

Ordonnance alimentaire pour enfants :

- 10 001- Déclaration requise en vertu de l'article 444 du Code de procédure civile du Québec
- 10 002- Documents requis par l'article 21 des Lignes directrices fédérales concernant les revenus
- 10 003- Explications et pièces justificatives relatives aux dépenses spéciales ou extraordinaires
- 10 004- Avis concernant d'autres ordonnances ou instances (article 16 du Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale)
- 10 005- Autres preuves pertinentes. Préciser :

Ordonnance alimentaire pour ex-époux :

- 10 006- Déclaration requise en vertu de l'article 444 du Code de procédure civile du Québec
- 10 007- Formulaire III (article 22 du Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale)
- 10 008- Avis concernant d'autres ordonnances ou instances (article 16 du Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale)
- 10 009- Autres preuves pertinentes. Préciser :

OU

PARTIE 11 – REFUS DE LA DEMANDE

- 11001- JE NE CONSENS PAS à la demande pour les motifs suivants :

SECTION 11.1 – DOCUMENTS À JOINDRE À VOTRE REFUS

En complément du refus à la DEMANDE, vous devez joindre à votre RÉPONSE les documents indiqués ci-dessous, selon que la DEMANDE de la partie demanderesse concerne une ordonnance alimentaire pour enfants ou pour ex-époux. Si la DEMANDE concerne une ordonnance alimentaire pour ex-époux et pour enfants, vous ne devez soumettre qu'une seule copie de chaque document demandé. Cocher la ou les cases appropriées :

Ordonnance alimentaire pour enfants :

- 11 101- Déclaration requise en vertu de l'article 444 du Code de procédure civile du Québec
- 11 102- Documents requis par l'article 21 des Lignes directrices fédérales concernant les revenus
- 11 103- Explications et pièces justificatives relatives aux dépenses spéciales ou extraordinaires
- 11 104- Avis concernant d'autres ordonnances ou instances (article 16 du Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale)
- 11 105- Autres preuves pertinentes. Préciser :

Ordonnance alimentaire pour ex-époux :

- 11 106- Déclaration requise en vertu de l'article 444 du Code de procédure civile du Québec
- 11 107- Formulaire III (article 22 du Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale)
- 11 108- Avis concernant d'autres ordonnances ou instances (article 16 du Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale)
- 11 109- Autres preuves pertinentes. Préciser :

PARTIE 12 – INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cocher la case pour ajouter une page supplémentaire

PARTIE 13 – DÉCLARATION DE LA PARTIE DÉFENDEUR

Je déclare que les renseignements ci-dessus sont exacts et complets et je signe :

Ville	Date AAAA / MM / JJ	Signature
-------	------------------------	-----------

Annexe III**(premier alinéa de l'article 17)****Désistement**

(articles 18.1 et 19 de la Loi sur le divorce)

Réservé à l'administration du ministère de la Justice

CANADA

Province de Québec

District de _____

N^o du dossier _____**PARTIE 1 - IDENTIFICATION DE LA PARTIE DEMANDERESSE**

Noms	Prénoms	Date de naissance AAAA MM JJ
------	---------	---------------------------------

PARTIE 2 - IDENTIFICATION DE LA PARTIE DÉFENDERESSE

Noms	Prénoms	Date de naissance AAAA MM JJ
------	---------	---------------------------------

PARTIE 3 – DÉSISTEMENT

La partie demanderesse se désiste de la demande suivante introduite auprès de la Cour supérieure du Québec :

- 3001- Demande d'obtention d'une ordonnance alimentaire (articles 18.1 et 19 Loi sur le divorce)
- 3002- Demande de modification, d'annulation ou de suspension d'une ordonnance alimentaire (articles 18.1 et 19 Loi sur le divorce)

PARTIE 4 - DÉCLARATION DE LA PARTIE DEMANDERESSE

Je déclare que les renseignements ci-dessus sont exacts et complets et je signe :

Ville	Date AAAA / MM / JJ	Signature
-------	------------------------	-----------

82470